

# Sciences, technologies, santé, mention santé publique, spécialité Méthodes de Traitement de l'Information Biomédicale et Hospitalière (MTIBH)

RNCP11168 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                |
| Sigle                   | MASTER — Master         |
| Code(s) NSF             | 331, 331n, 326m         |
| Code(s) ROME            | K2108, K2402, H1210     |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit |
| Date d'échéance         | 31/10/2019              |

## Certificateur(s)

Université Rennes I  
<http://www.univ-rennes1.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

L'objectif principal de la formation est de doter des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, vétérinaires) et/ou des scientifiques (mathématiciens, statisticiens, biologistes) de compétences en méthodologie de traitement de l'information biomédicale et de santé :

- pour concevoir des systèmes d'information visant à rationaliser l'intégration et le partage de données hétérogènes (veille sanitaire, réseaux de soins ....),
- pour concevoir des applications informatiques, relevant du développement ou de la recherche, visant le traitement de données issues de l'activité (médicale, hospitalière, labos de recherche) et/ou de données « patient » (ex.: dossier médical),
- pour réaliser des études et/ou des recherches (sur l'activité médicale, hospitalière, sur les données patient ...) favorisant le conseil et/ou la prise de décision médicale, de santé publique et/ou d'orientation des politiques hospitalières.

Les diplômés exercent dans :

- les universités,
- l'ensemble des établissements de santé,
- les agences (ARH, Agence de Biomédecine, AFSSAPS, AFSSA, ...).
- les organismes de recherche (Inserm, Cnrs...),
- les organismes de santé publique (OMS, INVS, ORS...),
- les sociétés prestataires de service dans le domaine de la santé,
- l'industrie pharmaceutique,
- des sociétés de conseil.

Les diplômés scientifiques pourront accéder à des fonctions d'ingénieur ou, sous réserve de la soutenance d'une thèse, à des fonctions d'enseignant-chercheur ou de chercheur.

## COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les diplômés sont capables de :

- jouer un rôle d'interface entre deux mondes : le monde médical et celui de l'informatique et du traitement des données,
  - articuler une bonne compréhension de la culture médicale, hospitalière, de la recherche à la méthodologie du traitement de l'information pour concevoir des modèles adaptés et évolutifs,
  - prendre en compte une demande, faire une analyse du besoin, pour prendre part à la prise de décision (propositions, prescription ...),
  - définir des objectifs de recherche et de développement,
  - concevoir des solutions aptes à répondre aux exigences du secteur de la santé et aux besoins des utilisateurs,
  - d'élaborer des cahiers des charges,
  - concevoir des indicateurs,
  - analyser des processus et des données,
  - développer une recherche méthodologique adaptée aux différents domaines (hospitalier, laboratoire de recherche ...),
  - développer des méthodes,
  - valider des outils et des résultats,
  - communiquer et publier les résultats des travaux réalisés,
  - avoir une activité de conseil et/ou d'expertise en direction des agences, des directions hospitalières, des responsables d'activités médicales,
  - travailler en réseau et en équipe pluridisciplinaire,
- et sous réserve de l'obtention d'un doctorat :
- concevoir et assurer des enseignements sur les Méthodes de traitement de l'information biomédicale,
  - animer un groupe de recherche.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

santé

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les diplômés peuvent prétendre aux postes suivants :

- chercheur, enseignant chercheur (sous réserve de l'obtention d'un doctorat),
- ingénieur chef de projet,
- informaticien d'étude,
- médecin en charge de l'information médicale,
- consultant.

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.                                                                       |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche                                                                                                                     |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 103 €                                                                                                                                                                     |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée)<br>N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) |

|                                   |                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Projets de recrutement (BMO 2026) | 7 047                                                                                                                                                        |
| Jugés difficiles à recruter       | 38 %                                                                                                                                                         |
| Emplois saisonniers               | 10 %                                                                                                                                                         |
| Familles professionnelles (FAP)   | N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement<br>N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)<br>W0X92 — Professeurs du supérieur |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Responsables des UE

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury déterminé par l'Université

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11168/>